

SOUS RÉSERVE DES MESURES SANITAIRES LIÉES AU COVID-19

INSCRIPTIONS DE LA BRADERIE / BROCANTE DU SAMEDI 5 SEPTEMBRE DE 8H A 17H

NOUVEAU :

Le périmètre de la braderie s'étend désormais sur la rue Jules Guesde jusque la rue des Vosges. La numérotation a été modifiée en vue de la réservation en ligne en 2020 mais reportée en 2021 en raison du COVID-19.

VOUS ETES RIVERAIN = des emplacements numérotés sont face à votre domicile (en cas d'emplacement «à cheval» sur deux habitations, merci de vous coordonner entre voisins).

Réservation des emplacements: du 30 juin au 3 juillet de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (en Mairie, 42 rue du Général Leclerc).

Journée non stop jeudi 2 juillet de 9h à 20h.

*Munissez-vous du formulaire complété,
d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.*

VOUS ETES HEMOIS

Réservation des emplacements: le samedi 4 juillet de 8h30 à 12h (à l'Espace Culturel Franchomme, 1 rue du Général Leclerc)

*Munissez-vous du formulaire complété,
d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.*

INSCRIPTIONS POUR TOUS à partir du 7 juillet de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (en Mairie, 42 rue du Général Leclerc).

*Munissez-vous du formulaire complété
et d'une pièce d'identité*

Les commerçants doivent présenter leur carte de commerçant.

PRATIQUE! Plus simple et plus rapide, relevez le(s) numéro(s) des emplacements que vous souhaiteriez réserver (indiqués sur le bord du trottoir), par respect des mesures sanitaires paiement par carte bancaire ou chèque.

Attention!

- Si vous achetez des places de braderie pour un tiers, ce dernier devra impérativement être en possession de tickets pour accéder à la zone de braderie. Il devra également être en mesure de décliner votre identité en cas de contrôle.
- Merci de prendre connaissance du règlement qui vous sera remis à l'achat de votre ticket de braderie et sur le site de la ville www.ville-hem.fr.
- Retrouvez au dos du document les mesures de sécurité liées au COVID-19.



TARIFS :

Par respect des mesures sanitaires le paiement par carte bancaire ou chèque (à l'ordre de Régie Recettes Culture) est fortement recommandé.

• Particuliers :
3 m : 6 €

• Associations
ou commerçants
hémois :
3 m : 9 €
6 m : 12 €
9 m : 15 €
12 m : 18 €

• Commerçants
non hémois :
3 m : 20 €

*Informations au service
des actions Culturelles
03 20 66 58 09
www.ville-hem.fr
culture@ville-hem.fr*

COUPON INSCRIPTION BRADERIE - BROCANTE DU SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. Mail :

Le numéro de téléphone ou l'adresse mail sont obligatoires pour rester informé des possibles changements.

Nature et N° de pièce d'identité :

Délivrée le : Par :

POUR LES COMMERÇANTS

N° de carte de commerçant :

Nature des marchandises vendues :

J'ai pris connaissance des consignes de vente et de sécurité relatives aux commerçants.

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Nombre d'emplacements :

Payé par chèque

Numéros d'emplacements :

Payé par carte bancaire

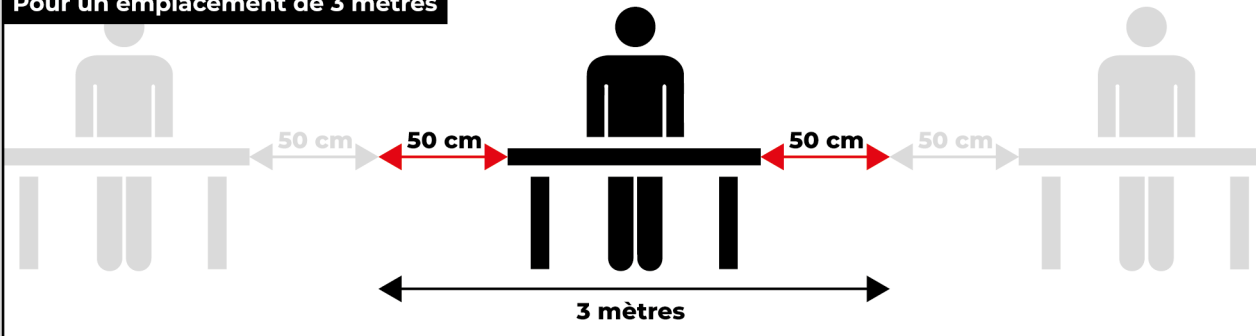
Montant :

HEM EN FÊTE 2020 : Braderie et mesures de sécurité liées au COVID-19

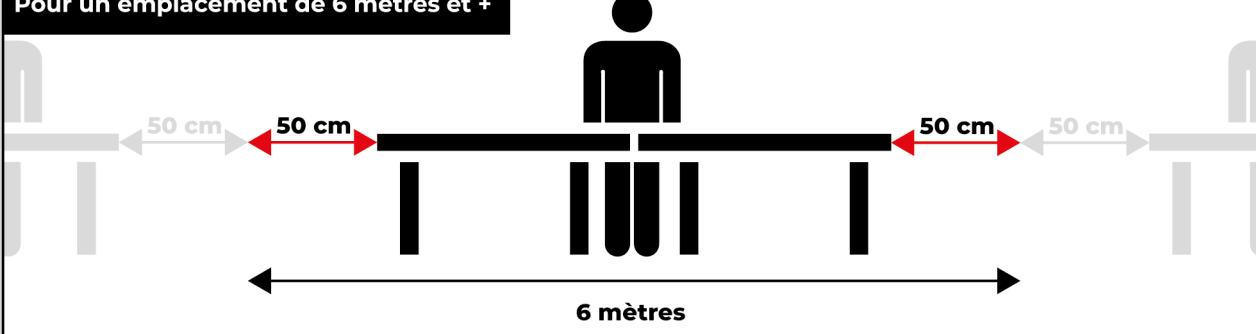
Pour un maintien des festivités en toute sécurité, la braderie s'adapte aux mesures sanitaires.

Les stands devront être particulièrement distincts. Le vendeur devra laisser un espace de 50cm de chaque côté de son stand pour avoir une distance d'1 mètre minimum avec le stand voisin.

Pour un emplacement de 3 mètres



Pour un emplacement de 6 mètres et +



Des contraintes sanitaires spécifiques à la braderie ?

Le maintien de la braderie occasionne des frais pour la municipalité.

Lors de votre inscription, la ville de Hem vous remettra deux masques jetables. Le jour même, elle disposera sur l'ensemble du parcours de la braderie des distributeurs de gel hydroalcoolique.

POUR VOUS PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES, IL EST RECOMMANDÉ DE :

- porter le masque
- se doter d'un flacon de gel hydro-alcoolique pour se désinfecter régulièrement les mains et en particulier après chaque vente et manipulation d'argent
- exposer ses objets à vendre de façon visible afin d'éviter la manipulation
- éloigner les portants de vêtements pour éviter tout contact
- respecter scrupuleusement les gestes barrière